

**Compte-rendu de la Conférence internationale**  
**« Les Défis de la Société Civile, les Artistes**  
**et les Acteurs de la Culture »**  
**CNAP-AIAP/UNESCO-Belgique, 20 octobre 2008**  
**Salle Gothique de l'Hôtel de Ville, Grand-Place, Bruxelles**

La Conférence internationale, organisée par Monsieur **Francis DESIDERIO**, Président du Conseil National Belge des Arts Plastiques (CNAP) et de l'Association Internationale des Arts Plastiques (AIAP/UNESCO) Belgique, membre fondateur de l'AIAP en 1954 à Venise, avait pour thème :

**«Les Défis de la Société Civile, les Artistes et les Acteurs de la Culture»**

Cette importante Conférence s'est déroulée le 20 octobre 2008 en la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles située sur la Grand-Place, classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Au nom de Monsieur **Freddy THIELEMANS**, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, les participants ont été accueillis par Madame Anne VANDENBULCKE, sa représentante. Tout en exprimant les regrets de Monsieur le Bourgmestre de ne pouvoir assister en personne à la réunion, elle souhaite la bienvenue aux intervenants ainsi qu'au large public venu pour cette occasion.

Prenant ensuite la parole, Madame **Ariane FRADCOURT**, Directrice du Service des Arts Plastiques du Ministère de la Communauté française de Belgique, a souligné les excellentes relations de travail établies entre ses services et le CNAP-AIAP/UNESCO de Belgique. Elle a tenu à féliciter Monsieur Francis DESIDERIO pour ses qualités humaines et artistiques. Celui-ci a permis, grâce à son travail et sa persévérance, l'amélioration au cours des deux dernières années des rapports entre les services des Arts Plastiques et le CNAP-AIAP/UNESCO de Belgique.

Madame Fradcourt a ensuite brièvement présenté les attributions de la Direction des Services des Arts Plastiques dont elle assume actuellement la responsabilité, puis elle a précisé la nature des relations existant entre ses services, le CNAP-AIAP/UNESCO de Belgique ainsi que les autres ONGs et associations dans ce domaine. Elle a enfin présenté les personnalités participant à la conférence.

Prenant ensuite la parole, Monsieur **Francis DESIDERIO** a expliqué le déroulement de la réunion en soulignant l'esprit et les raisons pour lesquelles il avait conçu cette Conférence. La transparence et la franchise qui doivent caractériser les échanges au sein d'une ONG d'artistes. Monsieur DESIDERIO a estimé que les qualités intellectuelles et la grande connaissance des conférenciers invités

concernant l'UNESCO et des ONGs qui y sont associés, permettaient de répondre à ces préoccupations de manière positive.

Monsieur DESIDERIO a indiqué que cette année est une année charnière dans la vie de l'UNESCO, car située entre la fin du mandat d'une Direction générale et l'élection d'une nouvelle. Cela permettait ainsi de faire le bilan et le point sur les éléments positifs et négatifs rencontrés au cours de la décennie passée, en se plaçant du point de vue des ONGs ayant une relation de travail avec l'UNESCO et son Secrétariat.

Monsieur DESIDERIO a rappelé brièvement que « *le CNAP (Conseil National des Arts Plastiques) fut créé dans la salle des Musées Royaux des Beaux-arts de Bruxelles en 1953, à quelques centaines de mètres de la Salle Gothique. Le CNAP a été le 1<sup>er</sup> Comité national et membre fondateur de l'AIAP, lui-même créé sous les auspices de l'UNESCO en 1954* ». Il a rappelé que la création d'une carte internationale de l'AIAP permettant aux artistes d'entrer gratuitement dans les musées du monde entier revient au CNAP.

*Ensuite il a ajouté : « Ce qui nous réunit tous ici, c'est notre passion commune pour l'art et la culture ainsi que notre envie de la partager. La culture participe au lien social, elle est source de rencontres, d'échanges, d'émotions personnelles, autant dire de diversité et de richesses humaines. Les principes humanistes, les hautes vertus, les idées de paix et d'amitié entre les peuples doivent trouver leur incarnation dans des manifestations culturelles comme celle-ci. »*

Monsieur DESIDERIO a enfin informé les invités de l'absence de Son Excellence l'Ambassadeur Olabiyi Babalola Joseph YAÏ, Président du Conseil exécutif et Délégué permanent du Bénin auprès de l'UNESCO. Celui-ci a été retenu à Paris par la prolongation imprévue de la clôture de la 180<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Relayant ses propos, Monsieur Beseat KIFLE SELASSIE, en exprimant les regrets de l'**Ambassadeur YAÏ** de ne pouvoir être présent à cette Conférence, a indiqué son intérêt particulier pour le thème suivant :

**«L'Année internationale des langues (2008) et la promotion de la diversité culturelle par les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) d'artistes»**

Celui-ci lui tenait particulièrement à cœur pour plusieurs raisons :

a) S'agissant du premier volet de l'intervention de l'Ambassadeur YAÏ, « *l'Année internationale des langues 2008 et la promotion de la diversité culturelle* », Monsieur KIFLE SELASSIE a rappelé que le Président du Conseil exécutif, éminent linguiste ayant enseigné pendant de nombreuses années au Bénin, au Nigéria, aux Etats-Unis à l'Université de Gainesville en Floride, au Brésil à San Salvador de Bahia, et dans des Universités en Afrique, au Japon et en Chine, aurait particulièrement tenu à développer sa réflexion à la lumière de la diversité linguistique en Belgique.

La riche et complexe expérience pluriséculaire du multilinguisme propre à l'hôte de la Conférence, peut en effet éclairer de nombreux Etats européens, mais aussi africains et d'autres régions du monde. La problématique de la diversité linguistique comme composante primordiale de la diversité culturelle a des implications sociales, politiques et économiques dans tous les pays, notamment les programmes et activités relevant des domaines de compétence de l'UNESCO. L'éducation, les sciences, y compris humaines et sociales, la culture et, bien entendu, la communication et l'information, en vue d'un développement humain et d'une paix durable dans presque tous les Etats et régions du monde doivent tenir compte de l'aspect linguistique de ces questions pour assurer l'épanouissement social et économique des peuples et individus.

A cet égard, Monsieur KIFLE SELASSIE a fait remarquer que le Président du Conseil exécutif avait retenu la problématique de la langue comme sujet du débat thématique du 7 octobre 2008, lors la 180<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif. Les questions soulevées par la diversité linguistique à travers le monde, en relation avec le développement et les questions de paix et de guerre, sont en effet reconnues comme étant au centre du processus de globalisation en cours et de l'impérieuse nécessité d'une bonne gouvernance, notamment dans le domaine des politiques linguistiques.

Pour illustrer à quel point la question de la langue est, pour l'Ambassadeur YAÏ, fondatrice de toute civilisation humaine, Monsieur KIFLE SELASSIE a lu une citation de Rabindranath TAGORE. Celle-ci avait été mise en exergue dans son introduction au débat thématique relatif à « *la protection des langues autochtones et des langues en danger, et la contribution des langues à la promotion de l'EPT (Education Pour Tous) dans le cadre du développement durable.* »

- b) Concernant les « *Organisations Non Gouvernementales (ONGs) d'artistes* » comme l'AIAP et les autres ONGs associées aux activités de l'UNESCO, le Président du Conseil exécutif les considère toutes comme des acteurs majeurs dans l'accomplissement de la mission de l'Organisation. C'est pour cette raison qu'il est particulièrement satisfait de la considération unanime du Conseil Exécutif concernant l'importance de travailler intelligemment avec les ONGs. Ces éléments doivent être un des critères dans le choix du prochain Directeur général de l'UNESCO.

Son Excellence l'Ambassadeur **Dan HAULICA**, ancien Vice-président du Conseil exécutif et Président du Comité des ONGs de l'UNESCO, Président d'honneur de l'Association Internationale des Critiques d'Art (AICA), et membre de l'Académie de la latinité, a traité du thème :

**« L'UNESCO, la Société Civile et les ONGs comme instruments de créativité »**

Il a commencé par souligner la complémentarité existant entre la diversité culturelle, thème proposé par l'Ambassadeur YAÏ, et la créativité artistique. Diversité et créativité sont, selon lui, indissociables et s'enrichissent mutuellement, favorisant l'essor des diverses formes de disciplines artistiques et l'émergence de sociétés plus justes et équitables.

A cet égard, il a félicité les membres de la Commission « culture et développement » de l'UNESCO, d'avoir donné, comme titre de leur Rapport, le libellé : « *Notre diversité créatrice* ». Celle-ci est placée sous la direction de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Javier PEREZ de CUELLAR. C'est pourquoi l'Ambassadeur YAÏ rappelle aux politiques et économistes de ne pas se contenter de faire de tels apports et recommandations concernant la dimension culturelle du développement, mais de les traduire plus que jamais en actes et programmes.

Après avoir rappelé que l'AICA était une ONG présente à la fondation de l'AIAP en 1954, à Venise, Dan HAULICA indique que la création artistique et l'œcuménisme de l'imaginaire qui la caractérise, ont permis aux artistes d'apporter de meilleures réponses à l'unité dans la diversité des peuples, mieux qu'ont su le faire les politiques et les religieux. Il a cité l'exemple du 1<sup>er</sup> film d'art d'Henri STORCK sur Paul DELVAUX avec les commentaires de Paul ELUARD, dans le cas de la Belgique, comme facteur d'impulsion à la construction de l'unité de ce pays et de l'Europe, loin des clichés qui font référence au « *plat pays* ».

S'appuyant enfin sur son expérience de Président du Comité des ONGs et de Vice-Président du Conseil exécutif de l'UNESCO, il a exprimé le souhait que la parole soit donnée davantage à la Société civile dans de telles instances, au lieu d'être trop souvent prise par les Etats membres et les membres du Secrétariat compétents en la matière.

Pour sa part, Monsieur **Beseat KIFLE SELASSIE**, qui fut Directeur du Fonds International pour la Promotion de la Culture (FIPC) à l'UNESCO, est intervenu sur le thème :

**«Le FIPC et les ONGs de l'UNESCO :  
de la synergie à l'innovation, prospective et perspective»**

Il a commencé par rappeler que c'est également à Venise tout comme l'AIAP, qu'a été conçu le FIPC en 1970, par « *la Conférence intergouvernementale sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers des politiques culturelles* », organisée en application de la Résolution 15 C/3.331 adoptée par la Conférence générale à sa 15<sup>ème</sup> session dès 1968.

La Conférence de Venise avait recommandé aux Etats membres que l'UNESCO « *étudie la possibilité de créer une Banque et/ou un Fonds de développement culturel, en tant qu'institution financière assistant l'UNESCO et fonctionnant sur des bases analogues à celles des Banques internationales.* » La 16<sup>ème</sup> session de la Conférence générale avait fait sienne cette recommandation en 1970, puis avait approfondi sa réflexion lors de sa 17<sup>ème</sup> session en 1972, créant enfin le FIPC doté d'un statut autonome lors de sa 18<sup>ème</sup> session en 1974.

Il est à noter que, lors de la conception du FIPC à Venise, presque toutes les ONGs, en commençant par l'AIAP, mais aussi le Conseil international de la musique (CIM), le Conseil international de la danse (CID), le Conseil international de la philosophie et science humaine (CIPSCH), le Conseil international du cinéma et la télévision (CICT), la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (FIAB), la Fédération syndicale mondiale (FSP), le Conseil international du théâtre (CIT), l'Union internationale des architectes (UIA), la Société africaine de culture

(SAC), étaient présentes à cette Conférence intergouvernementale aux côtés des Etats membres, des Fondations et du Secrétariat.

Monsieur Beseat KIFLE SELASSIE a souligné que l'étroite collaboration que le Conseil d'administration et le Comité exécutif du Fonds, les deux organes principaux, avaient su instaurer lorsqu'il était Directeur du Fonds, entre le FIPC et les ONGs, a permis de développer la synergie et l'innovation à travers des programmes et projets concrets pour le plus grand bien et profit de l'un et des autres.

Du point de vue de la prospective et de la perspective, l'autonomie du FIPC a permis d'accompagner la création artistique sous toutes ses formes, la coopération culturelle régionale et internationale, ainsi que la mise au point de stratégies du développement culturel conçu comme une dimension du développement global des individus et des sociétés. L'efficacité du FIPC a atteint son apogée quand ces opérations ont été conçues et réalisées en étroite collaboration avec toutes les ONGs, telle que l'AIAP, mais aussi avec la Fédération mondiale des associations, centres et clubs UNESCO (FMACU).

De son côté, Monsieur **Jean-Claude JUDITH de SALINS**, Conseiller d'honneur de l'AIAP/UNESCO, a traité de :

**«L'AIAP/UNESCO, buts et objectifs, mémoire et développement dans les 5 continents»**

Il a commencé par souligner que c'est au Directeur général de l'UNESCO, Jaime TORRES BODET que revient l'idée de créer l'Association Internationale des Arts Plastiques (AIAP) dès 1948, à Beyrouth. Mais cette proposition a pris corps à Venise, en 1954, par l'adoption des statuts de l'AIAP lors de la Conférence générale de cette même année, en à Montevideo (Uruguay).

Pour l'essentiel, l'objectif de l'AIAP consiste à affermir la position des artistes dans la société des pays où ils se trouvent, en donnant une dignité nouvelle à leur rapport au sein de cette société et avec les services des Etats concernés. D'où, l'importance de faire respecter les artistes, d'abord au sein des Comités nationaux des pays où ils vivent et travaillent dans des conditions parfois difficiles ; et ensuite par cette ONG, l'AIAP, au niveau international, autonome par rapport à ses Comités nationaux. C'est ainsi que peuvent être défendus les intérêts de tous ces artistes dans les cinq groupes géoculturels de l'UNESCO.

A la lumière de ses expériences personnelles et professionnelles au sein de l'AIAP pendant de nombreuses années, Monsieur JUDITH de SALINS a souligné que le bon fonctionnement de l'AIAP est fondé sur le respect de son indépendance et de son autonomie par rapport aux Comités nationaux, voire régionaux, mais également par rapport au Secrétariat de l'UNESCO.

Au terme de ces exposés, de vifs échanges de points de vue entre la tribune et le public ont montré l'intérêt porté pour les sujets traités. Ces débats ont ainsi permis de mettre à jour l'actualité des thèmes abordés, ainsi que l'importance d'une Association comme le CNAP-AIAP/UNESCO pour défendre la cause des artistes,

mais aussi la passion avec laquelle le grand public et les médias s'intéressent à ces questions.

Beaucoup d'intervenants ont demandé à ce que des Conférenciers de cette qualité viennent éclairer le grand public sur ce qu'est l'UNESCO, les ONGs qui dépendent d'elle, et leurs relations réciproques, en faisant remarquer que seules leur étaient connues jusqu'ici les activités de l'Organisation dans la défense des sites classés patrimoine mondial de l'humanité, telle la Grand-Place où se trouve la Salle gothique, lieu de cette Conférence.

Un vin d'honneur convivial et chaleureux est venu clore la Conférence dans un climat cordial où s'est exprimée l'impérieuse nécessité de forger une solidarité active entre artistes et public, entre ONG et l'UNESCO. De là, le souhait de vouloir continuer à partager les interrogations légitimes vécues par les artistes et les défis de la globalisation, en faisant apparaître, comme lors de cette Conférence, que les ONGs de la Société civile et les artistes, ainsi que tous les acteurs de la culture, sont du côté des solutions et non des problèmes que posent la mondialisation.

Ce compte-rendu a été lu et approuvé par l'ensemble des participants de la Conférence internationale. L'organisateur de la rencontre, Monsieur DESIDERIO, et l'ensemble des intervenants ont tenu à remercier le Bourgmestre et le Service Culturel de la Ville de Bruxelles, la Directrice du Service des Arts Plastiques de la Communauté française de Belgique, le Commissariat général des Relations internationales et la Commission belge francophone et germanophone de l'UNESCO pour leur précieux soutien.

Version site internet !!!